

Note de la présidence. Commentaires sur l'ordre du jour de la réunion du sous-comité d'experts des 9 et 10 mai 1972 (doc. CSCE (72) 27 P) (18 avril 1972)

Légende: Note dated 18 April 1972 explaining that the subcommittee has been asked by the Political Committee to examine the issue of the relationship between the EEC, the COMECON and their Member States, and to focus particularly on the attitude of the countries of Eastern Europe towards European unification. The note also mentions that the Commission of the European Communities has been invited to give its opinion on the matter, which shall be further discussed at the ad hoc group and subcommittee meeting due to be held on 9 May.

Source: Réunion Conjointe. Note de la présidence. Commentaires sur l'ordre du jour de la réunion du sous-comité d'experts des 9 et 10 mai 1972 (doc. CSCE (72) 27 P), CSCE(72) 29 P. Historical Archives of the European Union 2013, Villa Salviati – via Bolognese 156, I-50139 Firenze – Italy, A.H.C.E. Emile Noël Dossier No 73, 1 p.

Copyright: Archives historiques de l'Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_de_la_presidence_commentaires_sur_l_ordre_du_jour_de_la_reunion_du_sous_comite_d_experts_des_9_et_10_mai_1972_doc_csce_72_27_p_18_avril_1972-fr-ac3abba5-4c06-45d7-a0c9-6be2ec9a061a.html

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

Date de dernière mise à jour: 09/12/2013

Réunion conjointe

CSCE(72)29 P

Confidentiel

18 avril 1972

Note de la présidenceCommentaires sur l'ordre du jour de la réunion du
sous-comité d'experts des 9 et 10 mai 1972
(doc. CSCE(72)27 P)ad 2:

Le comité politique a chargé le sous-comité d'examiner l'ensemble de la question des relations entre la C.E.E., le COMECON et leurs membres et en particulier l'attitude des pays de l'Est vis-à-vis de l'unification européenne. La Commission de la C.E.E. a été invitée à donner son avis sur la question. Les conclusions seront tirées au cours d'une réunion conjointe du sous-comité et du groupe ad hoc prévue pour l'après-midi du 9 mai. Elles serviront de base au rapport oral que le comité politique a demandé au président de lui soumettre pour sa prochaine réunion.

La présidence a cru comprendre que l'échange de vues serait de nature essentiellement politique et générale et ne remplacerait donc pas la mise au point du document commun de nature plutôt technique sur le problème spécial des relations possibles entre la C.E.E. et le COMECON que le sous-comité a entreprise sur la base du document CSCE(72)20 I.